



**Extrait du Registre des Délibérations
Du Comité des AGES du Pays Trithois
SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2023
N° 2023027**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt octobre, le comité syndical du Comité des âges du pays trithois s'est réuni, Sous la présidence de Madame Isabelle CHOAIN, présidente au Comité des âges à Aulnoy lez valenciennes.

Date de la 1 ^{ère} convocation :	13/10/2023
Membres en exercice :	32
Présents :	20+2 pouvoirs
UNANIMITÉ	
Voix pour	
Voix contre	
Abstention(s)	

**Objet :2023027 :Approbation du
procès-verbal des délibérations du
28 juin 2023**

Titulaires présents : ANDRE Liliane « Artres », DUSART Julien et HABIBA Bennoui « Aulnoy lez valenciennes », BRUNET Joël « Famars », HOUREZ Dominique et KERN Claudine « Hérin », RAMEZ Damien « Maing », HAMIEAU Maud « Monchaux sur Ecaillon », SEREUSE Elisabeth et DELCROIX JOLY Véronique « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle et HAVEZ Christine « Prouvy », MAITTE Sarah et MANGENOT Cédric « Quérénaing », TRIFI Patrick « Raismes », MAJDALANI Abboud et RAOUT Michel « Rouvignies », BOHERE Raymonde et PREVOST Martine «Thiant », YAHIAOUI Malika « Trith Saint Léger »

Suppléants présents :

Titulaire absents – excusés : DUEZ Marie José « Artres », PAMART Jean Baptiste « Famars », DAVID Chantal et JOURNEZ Karl « Haulchin », BLONDIAUX Eric et HEBERT Christelle « La Sentinelle », DESROUSSEAUX Chantal « Maing », GOURDIN Alison « Monchaux sur Ecaillon », POTIER Sylvia « Raismes » pouvoir donné à TRIFI Patrick, SAVARY Dominique « Trith saint Léger » pouvoir donné à YAHIAOUI Malika, BISIAUX Christian et GABELLE Jean Claude « Verchain Maugré »

Secrétaire de séance : BOHERE Raymonde

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

Monsieur le Président DONNE LECTURE à l'assemblée du procès-verbal des délibérations prises en séance du 28 juin 2023.

Le Comité syndical

**Vu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré**

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité sans observations, ni modifications le procès-verbal des délibérations prise en séance du .

**Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme,
Signé,**

A circular stamp with the text "Le Comité Syndical" is visible. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink, which appears to be "DM". A long horizontal line extends from the bottom of the signature.

**Délibération télétransmise
en Sous-Préfecture de Valenciennes
le :**

COMITE SYNDICAL SÉANCE DU 28 JUIN 2023 PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et trois, le vingt-huit juin le comité syndical du Comité des âges du pays trithois s'est réuni, Sous la présidence de Madame Isabelle CHOAIN, présidente au Comité des âges à Aulnoy lez valenciennes.

Date de la 1ère convocation :	22/06/2023
Membres en exercice :	32
Présents :	17

Titulaires présents : ANDRE Liliane et DUEZ Marie José « Artres », DUSART Julien « Aulnoy lez valenciennes », BRUNET Joël « Famars », HOUREZ Dominique « Hérin », DESROUSSEAUX Chantal « Maing », GOURDIN Alison « Monchaux sur écaillon », CHOAIN Isabelle « Prouvy », MAITTE Sarah et MANGENOT Cédric « Quérénaing », POTIER Sylvia « Raismes », BOHERE Raymonde et PREVOST Martine « Thiant », YAHIAOUI Malika « Trith saint Léger », BISIAUX Christian et GABELLE Jean Claude « Verchain Maugré »

Suppléants présents : LOUVION Marie Renée « Petite Forêt »

Titulaire absents – excusés : BENNOUI Habiba « Aulnoy lez valenciennes », PAMART Jean Baptiste « Famars », DAVID Chantal et JOURNET Karl « Haulchin », KERN Claudine « Hérin », BLONDIAUX Eric et HEBERT Christelle « La Sentinelle », RAMEZ Damien « Maing », HAMIEAU Maud « Monchaux sur écaillon », SEREUSE Elisabeth et DELCROIX JOLY Véronique « Petite Forêt », HAVEZ Christine « Prouvy », TRIFI Patrick « Raismes », MAJDALANI Abboud et RAOUT Michel « Rouvignies », SAVARY Dominique « Trith saint Léger »

Secrétaire de séance : BOHERE Raymonde

Ordre du Jour de la Séance :

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du 02 mars 2023
2. Approbation du compte de gestion du SIVU « Comité des âges » 2022
3. Approbation du compte administratif du SIVU « Comité des âges » 2022
4. Affectation des résultats du SIVU « Comité des âges » 2022
5. Approbation du compte de gestion du CIG 2022
6. Approbation du compte administratif du CIG 2022
7. Affectation des résultats du CIG 2022
8. Admission en non-valeur 2022
9. Modification de la liste des emplois
10. Dossier de candidature « demande de places par transformation ou par création dans le cadre des travaux de diversification et de recomposition de l'accueil temporaire dans le département du Nord
11. Création d'une tarification pour les consommations present « au sourire des aînés »

Madame la Présidente passe à l'ordre du jour.

Délibération	Points abordés au Comité syndical	Explications	Décisions
2023016	Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 02 mars 2023	Madame la Présidente DONNE lecture à l'assemblée du procès-verbal des délibérations prises en séance du 02 mars 2023	Adopté à l'unanimité
2023017	Approbation du compte de gestion du SIVU 2022	Madame la Président demande d'approuver le compte de gestion du SIVU 2022	Approuve à l'unanimité
2023018	Approbation du compte administratif du SIVU 2022	Monsieur le Vice-président, propose d'approuver le compte administratif du SIVU 2022 comme établi dans le document de travail remis à l'assemblée.	Adopté à l'unanimité
2023019	Affectation des résultats du SIVU 2022	Madame la Présidente propose de reprendre les résultats comme ci-dessous : Résultat d'investissement au compte 001 : 234 062.31€ Résultat de fonctionnement au compte 002 : 103 461.00€	Adopté à l'unanimité
2023020	Approbation du compte de gestion du CIG 2022	Madame la Président demande d'approuver le compte de gestion du CIG 2022	Adopté à l'unanimité
2023021	Approbation du compte administratif du CIG 2022	Monsieur le Vice-président, propose d'approuver le compte administratif du CIG 2022 comme établi dans le document de travail remis à l'assemblée.	Adopté à l'unanimité
2023022	Affectation des résultats du CIG 2022	Madame la Présidente propose de reprendre les résultats comme ci-dessous : Résultat exploitation cumulé compte 002 : - 1 752 952.65€	Adopté à l'unanimité
2023023	Admission en non- valeur 2022	Madame la Présidente propose d'admettre en non-valeur des recettes énumérées dans le document de travail pour un montant total de 34 816.54€, correspondant à la liste des produits irrécouvrables n°6380861633	Adopté à l'unanimité
2023024	Modification de la liste des emplois	Madame la Présidente demande à l'assemblée d'ouvrir : 1 poste pédicures, podologue, ergo, ortho : 35h 1 poste aide-soignant classe normal : 35h	Adopté à l'unanimité
2023025	Dossier de candidature « demande de places par transformation ou par création dans le cadre des travaux de diversification et de recomposition de l'accueil temporaire dans le département du Nord	Madame la Présidente demande à l'assemblée de prendre acte du dépôt de dossier de candidature pour la création de 5 places d'accueil temporaire modulable au sein de la résidence « Harmonie »	Adopté à l'unanimité
2023026	Création d'une tarification pour les consommations prises « au sourire des aînés »	Madame la Présidente demande à l'assemblée de délibérer sur la tarification de la cafétéria au sourire des aînés	Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente clôture la séance

Fin de la séance à 19h30
Isabelle CHOAIN



2023027